



# 24 juin 2004, Florence se souvient !



Florence Bessière travaillait comme enseignante à la CLIN<sup>1</sup> de l'école élémentaire Jules Ferry de Beauvais depuis sa création. Accueillir les enfants primo arrivants non francophones pour les accompagner dans leur scolarisation, c'était son job ! Elle travailla aussi au CASNAV<sup>2</sup>.

L'année 2003 avait été marquée par des grèves dans l'Éducation contre une énième contre-réforme des retraites et les réseaux militants s'étaient recréés, réseaux de mobilisation et d'aides solidaires.

Le 24 juin 2004, Tina, une maman congolaise, vient voir Florence. Elle est enceinte, mère de 5 enfants et est hébergée à l'hôtel du commerce. Son mari est incarcéré au Congo et décédera quelque temps plus tard, sous la torture.

Tina doit quitter l'hôtel. Elle vient de l'apprendre. Florence contacte son réseau. Un rassemblement de solidarité devant la mairie se fait spontanément et c'est le début d'une grande aventure de solidarité. Grâce à cet élan de mobilisations, Tina pourra être hébergée dans un foyer avec sa famille. De réunions en rassemblements, Solidarité Migrants se constitue (en lien aussi avec la naissance nationale de RESF<sup>3</sup>). Ses statuts seront déposés en février 2005.

Florence se rappelle avec émotion être intervenue sur la situation de Tina et de ses enfants lors du concert de Keny Arkana à l'ASCA.



<sup>1</sup> CLIN = Classe d'Initiation

<sup>2</sup> CASNAV = Centre Académique pour la Scolarisation des élèves allophones

Nouvellement Arrivés et des enfants issus des familles itinérantes et de Voyageurs.

<sup>3</sup> RESF = Réseau Education Sans Frontières



## Moments forts des luttes, l'auto-organisation !

**Août 2010** : la ville de Beauvais a assigné les demandeurs et demandeuses d'asile du camping en justice. « C'est officiel. Les 25 demandeurs d'asile, installé-es au camping municipal depuis six semaines par Solidarité Migrants, comparaitront le 26 août devant le tribunal administratif d'Amiens. (...) Ultime désillusion pour ces hommes et femmes tous passés par la rue (...) Situation qui aurait perduré sans l'action de Solidarité Migrants (...) » (Le Parisien, 6 août 2010). A noter : le tribunal administratif ne s'est pas dépêché de juger le référé... L'audience a eu lieu le 26 août et toutes les personnes ont été hébergées mais aux quatre coins de l'Oise voire de la Picardie.

**Novembre 2011** : Caroline Cayeux, maire de Beauvais assigne en justice les demandeurs et demandeuses d'asile réfugié-es sous le Pont de Paris : elle demande leur expulsion ... de dehors !

**Novembre 2013** : avec les migrant-es à la rue, nous investissons le Parc Kennedy pour y planter des tentes ! Les migrant-es seront relogé-es dans des hôtels en avril 2014, car il y avait un concours de pétanque dans le parc !

Ces moments furent importants dans nos 20 ans d'existence, car ils permirent une auto-organisation des migrant-es. Être ensemble sous le Pont de Paris, au camping ou dans le parc Kennedy, c'est aussi dire les choses collectivement... Les migrant-es à la rue pouvaient ainsi se réunir, discuter, décider d'actions à mettre en œuvre avec Solidarité Migrants en soutien...

# 2019, une lutte emblématique : La régularisation de la famille T !

En France depuis mars 2012, la famille T. a déposé une demande de titre de séjour exceptionnel le 31/05/2018 sur les bases de la circulaire Valls du 28/11/2012. En effet, la famille était en France depuis plus de 5 ans et les trois filles étaient scolarisées depuis au moins 3 ans (6 ans pour l'aînée). Mais en janvier 2019, la préfecture refuse de leur accorder un titre de séjour et ce refus est accompagné d'une OQTF (Obligation de Quitter le Territoire Français) car le préfet leur reprochait d'avoir déjà eu des OQTF et de s'être quand même maintenus sur le territoire.

Nous les avons alors accompagnés chez une avocate pour déposer un recours au Tribunal Administratif d'Amiens.

Dès février, monsieur et madame ont été assignés à résidence pendant 45 jours et devaient pointer 3 fois par semaine à l'hôtel de police (assignation prolongée de 45 autres jours par la suite) et à partir du 11 mars nous nous sommes relayés pour les accompagner. Nous avons aussi intensifié les actions : contacts avec les associations « amies », les syndicats enseignants afin d'envoyer un courrier à la préfecture et rédiger une pétition, rencontre de la maire de Beauvais afin qu'elle intervienne auprès de la préfecture.

Le 15 mars, nous avons surtout rencontré les enseignants de l'école des enfants et les parents d'élèves lors d'un conseil d'école et avons expliqué la situation de la famille. Nous avons reçu un accueil très compréhensif et enseignants et parents ont été partants pour soutenir la famille. Nous avons décidé de distribuer des tracts avec quelques parents le mardi suivant pour appeler à un premier rassemblement devant l'école le vendredi 22 mars.

Nous avons mené une lutte acharnée :

- 7 rassemblements ont eu lieu. 3 se sont terminés par une manifestation jusqu'à la préfecture et nous avons été reçus deux fois par le secrétaire général.
- Distribution de tracts chaque mardi matin pour appeler au rassemblement du vendredi.
- Accompagnement trois fois par semaine de la famille à l'hôtel de police pendant 10 semaines.
- Accompagnement de monsieur et madame T. au TA (Tribunal Administratif) le 5 avril.
- Envoi de courriers à la maire de Beauvais, aux deux députés.
- Contact avec les journalistes.
- Mobilisation de tous pour faire signer la pétition.

Même lorsque la décision négative du Tribunal Administratif tombe, nous continuons le combat. Des candidats aux élections européens participent aux

rassemblements et nous promettent d'intervenir. La pétition recueille 2234 signatures. Les enfants de l'école défilent en tête des manifestations en criant « on va gagner, ils vont pas partir ».

Mais la préfecture ne veut pas régulariser et sa décision a été confirmée par le TA... Le secrétaire général est quand même interpellé par le nombre de signatures, la mobilisation qui ne faiblit pas, les coups de fil des politiques, de plus les élections européennes approchent...

Et le 21 mai, la décision arrive par courrier recommandé : la préfecture décide de délivrer un titre de séjour exceptionnel Vie Privée et Familiale d'un an.

Le rassemblement prévu le 24 mai est donc l'occasion de fêter cette belle victoire collective et remercier tous ceux qui y ont participé. Sans une mobilisation importante des enseignants, des parents d'élèves, des syndicats enseignants, des associations et de nombreux citoyens, la régularisation n'aurait pas été possible.

On a gagné, ils ne sont pas partis !

Rose Marie Monteil, Solidarité Migrants - RESF 60



# Dans les yeux de Chailas



"Je suis arrivée en 2009 à Beauvais, j'avais 3 ans, mon frère 2 ans et ma sœur 1 an ; on avait 2 chambres au CADA<sup>1</sup>. En 2013, on devait quitter le CADA... C'était bizarre : il y avait des manifs devant l'école... beaucoup de gens... devant la préfecture... C'était pour qu'on reste en France. On était dans le journal... C'est bien, pour mieux se faire entendre. C'était pour la bonne cause. Je me rappelle le camping de Bresles<sup>2</sup>, j'ai bien aimé. Puis il y a eu la pendaison de crémaillère à l'appartement, que l'on venait d'avoir rue des vignes : ma mère avait fait un repas arménien et il y avait plein de gens. On a aussi mangé un gâteau chez Annick pour l'anniversaire de ma mère. A Solidarité Migrants, on n'était pas seul, il y avait plein de gens comme nous dans l'association ! J'ai été 2 fois à Berck, aux journées à la mer<sup>3</sup>. J'ai pu aller en classe découverte en CM2 : ma famille n'était pas d'accord, par crainte de me laisser partir loin d'eux. Tu les as convaincus ; on était dans des chalets de 4 places, le ski c'était dur, mais j'ai eu le flocon. Et plein d'autres souvenirs de partage, de solidarité..."

Maintenant, j'ai 18 ans, j'ai le BAC et fais un DUT pour travailler dans l'administration, les RH ou dans une banque. Et tout n'est pas encore résolu pour la mise à jour de mes papiers !"

<sup>1</sup> Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile

<sup>2</sup> Après avoir été sortis du CADA, hébergement via le 115 pendant 3 mois.

<sup>3</sup> Organisées par le PCF

Propos recueillis par Catherine Méry



## Témoignage de Christian, mineur isolé Étranger, aujourd'hui on dirait MNA\*

« Je suis arrivé en France fin décembre 2012, je ne comprenais pas la langue. Alors j'essayais de parler à des personnes noires comme moi. J'ai été hébergé par un compatriote quelques jours à Creil. Début janvier 2013, je suis allé à l'adresse pour les mineurs à Beauvais avec mon acte de naissance. J'ai passé des tests osseux à l'hôpital et on m'a dit que j'étais majeur (19 ans). Sur le papier de l'hôpital, ils avaient écrit une fausse date de naissance ce qui me donnait 102 ans. J'avais tout juste 16 ans... Je suis allé à la préfecture demander l'asile accompagné de Solidarité Migrants. Mais comme j'étais mineur, je n'avais pas de récépissé et je n'avais droit à rien. J'étais en procédure prioritaire. Heureusement j'ai été hébergé par le 115 à l'hôtel et j'ai rencontré d'autres jeunes qui étaient dans la même situation que moi. Solidarité Migrants m'a aidé à m'inscrire à l'école. Je suis d'abord allé au collège Fauqueux puis au lycée Corot. J'ai préparé un CAP de couvreur. A la fin de ma première année de CAP, j'ai eu un problème avec la police car l'OFPPRA avait refusé ma demande d'asile. Ils m'ont remis un billet d'avion pour le Nigéria. Après, ils m'ont demandé de venir signer une fois par semaine au

commissariat. J'attendais mon recours à la CNDA (Cour nationale du droit d'asile). Une fois, quand je suis allé signer, ils m'ont arrêté et voulaient m'emmener au Centre de rétention. Je pleurais, je pleurais... J'étais déjà en train de monter dans la camionnette de la police quand une policière a crié « Laissez-le, il est libre ». Je ne savais pas ce qu'il se passait. Je croyais que c'était parce que j'étais scolarisé. Ils m'ont rendu mon sac à dos et je suis parti en courant. Une semaine après, j'ai reçu une lettre recommandée de la CNDA. Quand j'ai eu le courage de l'ouvrir, j'ai lu la décision : protection subsidiaire. Le lendemain, je suis parti à la préfecture où j'ai obtenu un récépissé. J'ai eu des récépissés pendant un an et après une carte de 10 ans. J'ai eu de la chance. J'ai eu mon CAP et j'ai trouvé un patron chez qui je travaille comme couvreur depuis 2017. J'ai passé mon permis. Aujourd'hui je suis papa d'une petite fille de 4 ans. »

Propos recueillis par Rose-Marie Monteil, Solidarité Migrants

\* Mineur Non Accompagné

# Méru, 2007, Délit de Solidarité : Martine se souvient !

A Méru, comme à Beauvais, Creil, Compiègne, Noyon, un collectif RESF/Solidarité Migrants Oise se mobilisait autour des familles sans papiers ayant des enfants scolarisé-es dans nos écoles, toutes et tous autour du slogan : « Laissez-les grandir ici ! » et menait de nombreuses actions de solidarité autour de l'école.

Tout a démarré par un tract du Collectif de Méru, titré « Français, Immigrés, même droit à la dignité ! » : « Paroles d'élus : le préambule au contrat urbain de cohésion social discuté récemment au conseil municipal de Méru affirme que l'immigration est responsable de la difficile situation sociale que connaît Méru. Devant les protestations de l'opposition, la majorité a refusé de retirer cette phrase du texte. Pire, le Maire Yves Leblanc, si l'on en croit la presse (Oise Hebdo du 7/2/2007) a estimé à « sans doute 10% le nombre de clandestins vivant dans le quartier de la Nacre », et il s'est vanté de faire de la délation auprès du Procureur concernant les « nombreux » mariages présumés « blancs » selon son appréciation toute personnelle, et auprès du Préfet concernant les sans-papiers. » Le maire de Méru porte plainte contre quatre camarades, dont Martine Depriester, militante FSU... pour diffamation !

**Le 29 mai 2007**, c'est le premier procès et 200 personnes rassemblées devant le tribunal de Beauvais manifestent leur solidarité. Le procès est reporté en octobre. Le 20 octobre, ce sera une manifestation à Méru et le jour du procès, le 24 octobre, un important rassemblement devant le tribunal.

**Le 6 décembre 2007**, c'est la relaxe des camarades : victoire pour la Solidarité !

Dans la période, il est important de rappeler que la solidarité n'est pas un vain mot, que nous refuserons toujours la criminalisation de l'action militante, que la solidarité soit un délit, et que nous continuerons à nous mobiliser.

## à Noyon et Compiègne aussi

A l'époque, un collectif local de soutien aux sans-papiers avait aussi été créé à Noyon ainsi qu'à Compiègne en solidarité aux exilé-es. Plusieurs actions et manifestations ont eu lieu en solidarité aux familles et travailleur-euses sans papiers et avec la CGT sur le champ de la régularisation des salarié-es.



Derrière la banderole, Jean Michel Bavard qui fut le porte parole de Solidarité Migrants dès sa création et pendant plusieurs années.



# Creil : On bosse ici, on va

## 2009-2012 : presque quatre ans pour que les 68 travailleurs Sans-papiers soient TOUS régularisés.

Le 12 octobre 2009, 6 804 travailleurs Sans-papiers à travers la France, soutenus par 11 organisations syndicales et associatives, ont commencé une longue lutte pour l'obtention de la régularisation de leur situation. 68 travailleurs ont mené cette lutte à Creil pendant 3 ans et 9 mois avec le Comité de soutien « Ousmane Ba », au sein de la Bourse du travail. Leur détermination a été sans relâche pour que tous soient reconnus. Ils n'ont eu de cesse de faire valoir le fait qu'ils travaillaient à bâtir, à nettoyer et à faire fonctionner la France avec des contrats. Ils exigeaient donc d'avoir des titres de séjour qui leur assureraient de vivre librement. Pendant ces années de luttes, ils ont vécu ensemble et reçu quotidiennement de nombreux soutiens associatifs, syndicaux, politiques et individuels pour faire face à l'arbitraire préfectoral, pour obtenir de quoi se nourrir, pour apprendre à parler, lire et écrire le français...

## Automne-hiver 2019 : une école devenue maison provisoire

En septembre, une maman fond en larmes lors de la réunion de rentrée de la classe de CP. Elle vient d'apprendre qu'elle, son mari et ses deux enfants sont sous le coup d'une Obligation de Quitter le Territoire Français. L'année d'attente dans un logement du CADA s'achève avec l'annonce du refus de reconnaissance de leur demande de droit d'asile.

Ils sont mis à la rue et risquent d'être reconduits dans le pays qu'ils ont quitté. Enseignants, parents, syndiqués, associatifs s'en émeuvent et réagissent en dormant avec eux la nuit dans l'école, tout en entamant de nombreuses démarches pour leur permettre d'accéder à un logement.

De longues soirées au rendez-vous du 115 pour faire reconnaître leur besoin de logement font découvrir la vie de nombreuses autres familles et enfants privés de logement quotidiennement.

***Florence Cesbron et Pierre-Emmanuel Boudet ne font pas que se rappeler ces luttes. Forts de ce qu'elles leur ont apporté, iels voient encore aujourd'hui la nécessité de poursuivre dans ce sens.***

**Pierre-Emmanuel :** La lutte pour les droits des sans-papiers est la lutte pour les « Sans » - sans le statut de citoyen, sans la protection par et dans le travail, sans les droits à la santé, à l'abri, à la subsistance, sans la protection civile et sociale... allant jusqu'à un effacement assumé de l'espace républicain.

Cette machine à déshumaniser fonctionne. Si l'immigration sature les débats politiques et médiatiques, les médias ne parlent que de chiffres, le politique agite les peurs et la société détourne le regard ou se trompe de colère en la dirigeant vers cette « misère du monde » tant rebattue mais jamais considérée pour ce qu'elle est : des femmes, des hommes et des enfants en parcours pour vivre et survivre.

Mais j'ai le sentiment que c'est de la rencontre de ces femmes, hommes et enfants que vient la force de la lutte et de l'engagement. Evidemment chacun milite pour des principes et questions de fond, mais ici plus qu'ailleurs, l'évidence et l'énergie naissent de la rencontre. La rencontre de ce frère, cette sœur humaine qui survit de façon révoltante contre une coercition d'Etat déployée sans complexe.

Car bien que sans-papiers, ils et elles ne sont pas sans histoires, sans parcours, sensibilités, sans richesses, sans affinités, sans compétences... Ils et elles portent regards et paroles sur le monde, ce monde souvent traversé de part en part parfois au péril de sa vie.

Et c'est impressionnant ce que ces rencontres humaines génèrent en termes de solidarités. Face à un État sourd et

dur, chacun prend sa part pour faire face, aider, soutenir. Avec ce qu'il est, ce qu'il peut... et se déploient des énergies immenses pour un bricolage bigarré d'aide matérielle, de conseil administratif et juridique, de manifestations et pétitions, d'occupations et de protections, de convoyage d'instances en instances, d'alertes citoyennes et d'éducation populaire... Des savoirs-faire et savoirs-être qui se développent, s'échangent, s'adaptent. Et qui, in fine, nourrissent toutes les luttes et engagements nécessaires à l'amélioration de notre société.

Et personne ne sera laissé sur le carreau. Quel que soit le désespoir de la cause. Envers et contre la violence et l'incohérence d'État, il y a l'évidence humaine !



# à l'école ici, on reste ici !

**Florence** : Pour ma part, j'ai tiré un enseignement que je voudrais crier sur tous les toits tellement il me semble important pour comprendre la société dans laquelle nous vivons. J'ai la conviction que l'État français refuse de donner des titres de séjour (encore moins la nationalité française) à des centaines de milliers de nouveaux (et plus anciens) résidents pour affaiblir les droits de tous les salariés. Cette lecture va totalement à l'encontre des idées très largement diffusées selon lesquelles la France ne pourrait pas accueillir « toute la misère du monde ». Les faits sont là : la France, ses gouvernements successifs, ses dirigeants économiques, placent un grand nombre des résidents de notre pays dans la clandestinité pour mieux exploiter tout le monde. En effet, les dirigeants placent l'ensemble des salariés français face à un chantage qui conduit à la destruction du code du travail : « Tu n'es pas content, dégage ! D'autres veulent ta place ! » Les dizaines de milliers de salariés privés de leur citoyenneté et de tous leurs droits fondamentaux par manque de titre de séjour ne peuvent qu'accepter les pires conditions de travail. La lutte pour la régularisation des travailleurs et travailleuses Sans-papiers et de toutes leurs familles est une lutte qui nous concerne donc tous ! Il ne s'agit pas seulement de compassion, de solidarité mais aussi de préservation de nos droits et de nos acquis à TOUTES et TOUS !

**Pierre-Emmanuel** : Ce que tu dis au sujet de la casse du code du travail par la pression au chômage, je constate une mécanique similaire lors des soirées aux maraudes auprès des familles à la rue qui demandent une mise à l'abri. J'y ressens très fort cette tension entre l'invisibilisation des personnes que j'évoquais et l'exhibition retorse du déclassement.

Invisibilisation car que ce soit à Beauvais, Compiègne ou Creil, le passage du Samu social est toujours situé dans des marges de la ville, loin des yeux de la population – gare routière, sous un pont ferroviaire, en marge d'une esplanade peu fréquentée le soir... Et les conditions de ces rendez-vous sont à l'avenant : en plein vent, sur un bout de trottoir, quelquefois à une centaine de mètres d'un banc public ou d'un abribus qui pourraient protéger ou soulager un peu les personnes.

Et en même temps, cette marginalisation extrême génère pour le passant ou l'automobiliste qui traverse au loin un tableau frappant : une file de corps et

visages marqués par la survie, rassemblée derrière un camion siglé SAMU SOCIAL et attendant dans le froid et la nuit une solution de précarité pour la nuit. Solution qui si elle est accordée, sera « remise en jeu » chaque soir.

Voilà ce que génère notre État. Non content de faire de ces femmes, hommes et enfants des indésirables de notre République, il les exhibe à distance comme épouvantails du déclassement ultime.

Alors, aussi désespéré que soit la cause face à des politiques qui ferment tous les espoirs, il est plus que nécessaire et vital de rencontrer et lutter pour les droits de toutes ces personnes. Pour elles comme pour la société.

**Florence** : Ces luttes ne sont pas de tout repos, certes : c'est évident que les personnes qui s'y engagent y consacrent une partie de leur vie. Mais qu'est-ce qu'on en ressort grandi ! C'est ce qui donne envie de continuer. Je vois quatre grands axes d'actions très épanouissants individuellement et nécessaires pour notre société.

1. La solidarité quotidienne par reconnaissance des difficultés de vie de personnes auprès de qui nous travaillons. Lorsque nous luttons, nous ne pouvons plus ne pas savoir. Nous devenons compréhensifs à l'égard des plus démunis, dans nos classes par exemple. Nous ne pouvons pas faire classe de la même façon lorsque nous savons qu'un de nos élèves dort à la rue depuis des mois.

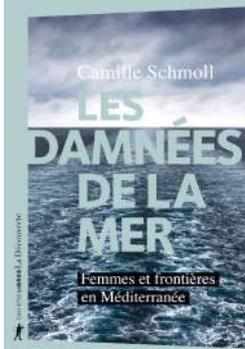
2. L'information citoyenne : lorsque l'on lutte aux côtés des personnes privées des droits fondamentaux, on sait démentir les informations mensongères diffusées trop largement sur les grands médias. On devient des sources d'informations précieuses.

3. La solidarité administrative et proactive : parmi nous, certains s'organisent au sein de RESF, de Solidarité sans-papiers, du Centre Georges Brassens, de 100 pour 1 toit-famille... pour aider concrètement dans certaines démarches qui sont de véritables parcours du combattant, pour la régularisation, pour le droit au logement, à l'école, à la santé, pour l'apprentissage du français...

4. C'est enfin une véritable lutte politique pour abolir les lois d'exclusion et pour ouvrir véritablement toutes les capacités d'un accueil digne de ce nom.



# Nous aurions préféré ne pas fêter les 20 ans de Solidarité Migrants mais... le combat continue !



## Vendredi 27 septembre

---

### Beauvais, salle du Pré-Martinet

- 19h00 : Conférence débat avec Camille Schmall - géographe et spécialiste des questions de genre et Marie Christine Vergiat de la Ligue des Droits de l'Homme
- On grignote ensemble

## Samedi 28 septembre

---

### Beauvais, salle du Sab'lier

- 18h30 : accueil
- 19h00 : concert de la Cie Jolie Môme
- Exposition de photos "Mémoires"
- Exposition de l'artiste congolais Pitchen SOKOL
- Témoignages
- Chorale à créer
- Repas partagé
- Soirée festive où "TOUT est possible" !



## Dimanche 29 septembre

---

### Saint-Leu-d'Esserent, base nautique, carnaval des possibles

- 15h00 : débat mouvant (Carnaval des possibles)



## Samedi 5 octobre

---

### Beauvais, CAUE et salle Argentine

- 16h00 : film "un pays de papiers" de Marion Boé diffusé par "les films de la pluie" avec la complicité de l'ASCA · échanges à l'issue de la projection (CAUE, Beauvais)
- 19h00 : grignotis (salle Argentine, Beauvais)
- 20h00 : concert de l'ensemble "Célimène" musique baroque

## Les dessins de Pierre

